

1 mars 1769

Thomas laborde premier consul de Luz nommé 2 auditeurs pour les comptes...

4 mars 1769

convocation des 12 députés auj, nomination deux notables

25 mars 1769

levée des dépenses

28 avril 1769

Thomas Laborde ...**les registres de la volée ?**

Comptes de la ville

Requête de Perissère syndic de Gèdre et de Gavarnie ...au sujet des impositions

1 avril 1769

Collecteur, comptes

Nouvelle disposition par feu allumant, sur le bien fonds, et le 3° sur les bacades p5

28 avril 1769

Laborde premier échevin de Luz = magistrat chef lieu de la vallée pdt asse ... inspecteur **des haras** de la province de Bigorre s'est plaint que la vallée refuse de se porter au projet qu' al province d'affermir à la vallée une montagne .. ; du coté de la frontière sur le prix ordinaire

7 mai 1769

Salaré prétend d'être assesseur de la vallée et avoir le droit d'assister à la reddition des comptes de la vallée ... ; au contraire en être exclus à cause de **son humeur tracassière**. L'état de trouble où se trouve la comm ne permet pas que vous vous élevez contre des irrégularités que vous avez cru apercevoir

10 mai 1769

Thomas laborde a dit que les anciens règlements de la vallée notamment celui du 23 octobre et du 4 juin 1771 on ne pourra à l'avenir introduire aucune sorte de bétail aux broueilhs, forets et montagnes ss prétexte d'engraisser leurs fonds, le bétail sortira de l'endroit où et sera .. aux dépens de clui qui aura été conduit et hors de la vallée , il est défendu que le défenseur des han de barège de tenir la main à un étranger pour introduire des bestiaux , juments ou poulains ...Certains part abusent en particulier **Lavignole d'Esquièze** qui a fait conduire 116 moutons étrangers sur la montagne du vic du plan et encore 143 brebis que de bétail étranger porte une infection qui se communique aux bestiaux de la vallée

Délib : retirer les moutons étrangers et 10 écus petits **d'amande pour Lavignole**

Lamarque consul d'Esquièze s'exprime p9

24 juin 1769

Cumian second échevin nommé par sa majesté pour exercer les fonctions de maire pdt trois années

Fait à Versailles Louis Philippe 19 may 1769

25 juin 1769

Fabas maire dit qu'il est d'usage suivant les anciens règlements que les bestioaux du vic du Plan vident les brouielhs et les **montagnes de Peirehite et Bachevirou** pour aller pacager jusqu'au mois d'août sur celles **d'Héas et Gavarnie** apprt aux trois vics ... qu'il croit qu'il est temps de faire quitter ls bestiaux du broueilh et des montagnes et de prolonger leur retour jusqu'à au 15 août prochain... à délibérer

Obligés de les en sortir le 4 juillet pour les conduire aux montagnes précitées jusqu'au 15 août ... Clément Cazaux consuls d'esquièze fait observer ils ne pourront dépaître jusqu'à la veille de septembre

29 juin 1769

Ds la maison commune de Luz au quartier de Gèdre, Jeazn Cumian echevin de la ville....composant la plus gd partie des hans de Gèdre et Gavarnie convoquées pour la présente assemblée en conséquence du règlement de M l'intendant le 19 aout dernier

Impositions royales : faire un état du fonds , sur les maisons et les bestiaux, outre l'état des bestiaux et baccades , il faut un autre état des lieux des particuliers, pour répartir les impositions de chacun des particuliers.. ; nommés députés à cet effet Henri Prissere, Pierre Labit, Antoine Marcou, Dom laffond de Gavarnie p11

3 juillet 1769

procès entre la comm et sarrat ancien trésorier de la ville au sujet de ce qu'il doit prendre pour la cond....somme jugée insuffisante par Sarrat

7 juillet 1769 p13

usage de députer à la foire de Gavarnie le 22 du mois à effet de l'assemblée avec les députés de la vallée de Broto p13

27 juillet 1769

La **nomination des auditeurs** à la demande de l'intendant

29 août 1769

Remplacé feu François Nadau Sacaze qui était notable par délib... Fabas a fait inviter à l'assemblée les députés des trois quartiers de la vallée à l'effet d'être procédé en la forme et le droit à l'élection du député en la place de feu Sacaze : Félix Lacrampe

Auditeurs de Trassens et B Poueymayou pour être auditeurs

30 août 1769

Listes auditeurs des autres vics pour les comptes 1766, 1767...

Convocation le 5 septembre 1769

7/09/ 1769

Nomination Jacques Couffitte cond° de la ville ? , Noguès procureur du Roy déclare ...p15

8/09/ 1769

Remplacer Sacaze Nadau + remplacement des notables*

25/09/ 1769

Procès au parlement de Toulouse ? Paiement de Sarrat... demande à l'intendant pour le supplier de vouloir permettre ...la somme de 3000 livres

3/10/1769

Somme pour le paiement de Sarrat son refus d'accepter est consigné en paiement de ce qui lui était dû en vertu de la clôture des comptes de l'année 1767 ? p17

22/10/1769

Paiement de procédures de justice difficiles

Salaré signé

3/11/1769

Paul Fabas maire de la ville de Lus, Laborde et Culián échevins, **Salaré avocat des communautés** de la ville , les sieurs Clément Vergé Cazaux, Jacques Sayous d'Esquièze, Jean Lirenne de Viellenave, Jean Haubeu de Sère, Jean Lourrou idem, Jean Garriol de Sassis, André Lamarque d'Esquièze, Thomas Soubirou de Viscos, Barthélemy Pourru de Saligos, les Casanave Theil et François Sale d'Esterre, Pierre Long de Viala, Ignale Pierris de Betpouey, Marc Carrère de Viey, Jacques Lafont de Sers, Pierre Vergé de St Martin..

Par la suite le s Fabas pdt à l'assemblée a été dit **que suivant l'usage de la vallée** on procède ds les villages à la **nomination des consuls le lendemain de la Toussaint** à la suite de quoi **suivant le mm usage** on convoque l'assemblée générale à laquelle assistent les anciens consuls et ceux qui doivent les remplacer et en conséquence les anciens consuls présentent ceux qui ont été nouvellement élus de quoi on dresse procès-verbal et les anciens cèdent les rangs à ceux qui les remplacent , c'est pourquoi attendu que l'assemblée de trouve complète le sieur Fabas requiert que les anciens consuls nomment leurs successeurs et attendu la présence de M Noguès comm et procureur du Roy

Et à l'instant le sieur Vergé ancien premier consul d'Esquièze a dit qu'il présente pour premier consul actuel le sieur J Courtade , pour second J Gounou , pour 3° J Trazères . Le sieur Jean Lirenne a dit qu'il présente pour premier consul Bernard Minvielle , pour second J sansuc. Le sieur Jean Haubeu de Sère a dit qu'il présente comme 1° consul P Benqué et 2° Thomas Jeantoy , Le sieur Jean Garriol de Sassis présente Hilaire d'Arnaud ^pour premier et 2° Jacques Capdevielle. Lesieur Barthélemy Pourrou de saligos a dit qu'il présentait pour 1° Guillaume Malheu et pour 2° J Barou, Thomas Soubirou de Viscos a dit qu'il présente comme premier consuls JP Castagné et pour 2° Paul Baradère. Le sieur Casanave Theil d'Esterre a dit qu'il présente pour premier consul Henri Forie et 2° J Labit . Le dit Pierre Long de Viella présente J Tigné et Lord . Jarrou de Betpouey présente Pierre Ribère et Henri Gaillardou. Le sieur Carrère de Viey présente Thomas Moré et second Vinsens Trépadé. Le sieur Jacques Lafont de Sers présente Henri Peyou et P Pourtet . le sieur Vergé de St Martin présente le consul actuel Henri Crampe . Et de suite M Noguès procureur du Roy a déclaré n'avoir aucune « objection » et n'empêche pas que les nominations n'aient lieu....

De suite, dans l'assemblée des nouveaux consuls il a été unanimement arrêté qu'on donne pourvoir au sieur Thomas Laborde premier échevin de la dite ville de Lus... de retirer des mains du trésorier ..le montant du remboursement des logements de Barège de l'année dernière , ensemble **les prises de ferme de la montagne** de plane la somme et loyaux ... de bail ... consentir en faveur di sieur trésorier une quittance

Charge de secrétaire d'office p 21

04/03/1770

Nomination des auditeurs Henry Pouey Mazou et Destrade Trasens

25/03/1770

Sajoux ne veut plus être garde bois , remplacé par Jean Trazères, prête serment

29/04/1770

La vallée n'ignore que le procès qui a été intenté contre Le Sénéchal de Tarbes pour obtenir la décharge des dépenses adjugées contre différentes délibérations ... arrêté rendu le 14/07/1768...**Salaré** chargé de faire entendre ds une assemblée de la vallée qu'il désirait que le désordre cesse et que la vallée vint au secours des délibérans condamnés et représentés par Salaré....**Salaré s'est pourvu par requête**...le remboursement sera ordonné sur le rapport du procès-verbal

Délibèrent de rembourser des dépens, mais les consuls d'esquièze, de Sère , Esterre, betpouey, saligos ont déclaré être opposés

08/05/1770

Fabas maire dit avoir reçu une lettre de De Fournets une requête présenté par le syndic de Brotou, en Espagne contre les hab de la vallée...envoyés des députés pour instruire un mémoire, est délibéré d'envoyer M, Salaré, Nigué avocat et Lafèche abbé lay de Sazos auprès de Fournets pour lui demander les instructions les plus convenables pour répondre à cette requête

13/05/1770

Plusieurs sommations pour lui payer l'octroy du vin accordé à la vallée à raison de 6 livres par pipe devin, mais a été demandé la décharge de cet octroi pour les ouvrages d'entretien et de construction de la route....mais les cabaretiers prendraient ce prétexte pour augmenter considérablement le prix du vin ce serait préjudiciable au public ...solliciter des arrangements pour l'avenir